

Avant le 16 octobre 2026

Retourner les conventions signées de mise à disposition de salle communale.



Jusqu'au 31 octobre 2026

Dépôt des dossiers de demande de subvention de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2027.



Avant le 30 avril 2027

Dépôt des demandes de mise à disposition de salle communale pour 2027/2028.



PLANNING 2026/2027

Vie Associative

À noter



MATÉRIEL

Les demandes de matériel devront être faites via VILLERESTASSO maximum un mois avant votre évènement.

LOCATION DE SALLE

Les contrats de location du carré d'Urfé et de la Papeterie devront être faits au plus tard 3 mois avant la location afin d'organiser au mieux les rendez-vous d'état des lieux

AUTORISATION DE DÉBIT DE BOISSON

Les demandes d'autorisation de débit de boisson devront être faites via VILLERESTASSO maximum un mois avant votre évènement.